



∴ JOURNÉE ∴

L'EDASE FAIT SA RENTRÉE AU DOLCE FRÉGATE

SAINT-CYR-MER

VENDREDI 3 SEPTEMBRE 2021

9 H 00 - 17 H 30

HÔTEL DOLCE FRÉGATE PROVENCE

Lieu-dit Frégate - Route de Bandol RD 559
83270 Saint-Cyr-sur-Mer

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE



:: PRÉSENTIEL ::

**VALIDATION
8 H**

NIVEAU : 1

PRÉREQUIS : Être avocat

... OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ...

Atelier procédure :

- Appréhender la jurisprudence et les difficultés liées à la mise en œuvre de la réforme de la procédure civile
- Analyser l'évolution jurisprudentielle de la procédure d'appel

Atelier droit de la famille :

- Appréhender les apports de la loi relative à la bioéthique du 29 juin 2021 notamment sur l'extension de la PMA à toutes les femmes
- Appréhender les mesures relatives à la génétique et aux cellules souches
- Appréhender les nouveaux modes de filiation
- Connaître l'état de la jurisprudence existant

NIVEAU : 1

PRÉ-REQUIS : Être avocat

TYPE DE FORMATION : Présentiel

DATE : VENDREDI 03 SEPTEMBRE 2021

De 9 h 00 à 17 h 30

DURÉE DE LA FORMATION : 1 journée de 8 heures

LIEU DE LA FORMATION :

HÔTEL DOLCE FRÉGATE PROVENCE

Lieu-dit Frégate - Route de Bandol RD 559

83270 Saint-Cyr-sur-Mer

... INTERVENANTS ...

Atelier procédure :

M. le Bâtonnier F.-X. BERGER, (@Avokayon)
Avocat au Barreau de l'Aveyron

M. V. EGEA,
Professeur à Aix-Marseille Université,
Président du LDPSC

Mme N. FRICERO, (**présente par visioconférence**)
Professeure à l'Université Côte d'Azur,
Membre du Conseil Supérieur de la Magistrature

Atelier droit de la famille :

Mme L. BRUNET,
Chercheur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Me C. CLAVIN,
Avocate au Barreau de Marseille

M. V. EGEA,
Professeur à Aix-Marseille Université,
Président du LDPSC

Mme C. METZLER-GUILLEMAIN,
(**présente par visioconférence**)
Chef de service de biologie de la reproduction - CECOS
Hôpital de La Conception

Mme. A. PONCET,
Juge au Tribunal judiciaire de Marseille

Point Covid19 : Tout est mis en oeuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions.
L'hôtel dispose d'une équipe sensibilisée et formée aux normes sanitaires.
Les espaces communs sont désinfectés très régulièrement.
Le port du masque est obligatoire durant vos déplacements.
Du gel hydroalcoolique sera également à votre disposition.
Soyez assurés que ces exigences ne contreviendront aucunement à la convivialité de cette journée.
Le nombre de places est limité à 150 personnes.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

09 H 00 > 09 H 15

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

09 H 15 > 09 H 30

OUVERTURE DE LA JOURNÉE

- Ouverture de la journée
- Allocution de M. le Bâtonnier J.-P. RAYNE, Président de l'École des Avocats du Sud-Est

ATELIER PROCÉDURE

PROCÉDURE CIVILE ET PROCÉDURE D'APPEL : ÉTAT DES LIEUX DE LA JURISPRUDENCE

9 H 30 – 12 H 30

M. le Bâtonnier F.-X. BERGER,
Avocat au Barreau de l'Aveyron

M. V. EGEA,
*Professeur à Aix-Marseille
Université,
Président du LDPSC*

Mme N. FRICERO,
*(présente par visioconférence)
Professeure à l'Université Côte
d'Azur, Membre du Conseil
Supérieur de la Magistrature*

- Apports et difficultés liées à la mise en œuvre de la réforme de la procédure civile et de la nouvelle organisation judiciaire
- Actualité jurisprudentielle en matière de procédure d'appel (forme des actes, vigilance sur les délais, ...)

12 H 45 > 14 H 15

DÉJEUNER

ATELIER DROIT DE LA FAMILLE

PMA POUR TOUTES, GPA ET ÉTABLISSEMENT DE LA FILIATION : LES NOUVEAUX ENJEUX DE LA LOI BIOÉTHIQUE

14 H 30 – 17 H 30

Mme L. BRUNET,
*Chercheur à l'Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne*

Me C. CLAVIN,
Avocate au Barreau de Marseille

M. V. EGEA,
*Professeur à Aix-Marseille
Université,
Président du LDPSC*

**Mme C. METZLER -
GUILLEMAIN,**
*(présente par visioconférence)
Chef de service de biologie de la
reproduction - CECOS
Hôpital de La Conception*

Mme. A. PONCET,
*Juge au Tribunal judiciaire de
Marseille*

- Apports de la loi bioéthique à la PMA et aux mesures relatives à la génétique
- Les exclus de la loi bioéthique et les impensés de la loi du 18 novembre 2016 (les parents transsexuels, les conséquences en terme de filiation)
- Les procédures mises en place
- Adoption de l'enfant du conjoint et exequatur
- Actualité jurisprudentielle

∴ TARIFS ET PRISE EN CHARGE ∴

Ce tarif comprend la journée de formation ainsi que les pauses et le déjeuner.

	TARIF* POUR LA JOURNÉE - 8 H	CREDIT D'IMPÔT**	Reste à charge de l'avocat après crédit d'impôt
AVOCAT CONFIRMÉ	150 €	82 €	Moins de 70 €
JEUNE BARREAU (moins de 2 ans d'exercice)	80 €	82 €	0 €

* FORMATION HORS-ABONNEMENT ANNUEL EDASE 12H OU 24 H

** Tarif heure de SMIC au 1^{er} janvier 2021 : 10,25 €

Plus d'informations [ICI](#)

∴ INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! ∴

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat [ICI](#)

Date limite d'inscription : 8 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1 (si ce n'est pas déjà déposée dans votre espace avocat)

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

Tutoriel de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription

Par courrier à l'adresse suivante :

EDASE – ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Attention : Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en salle de formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

∴ JOURNÉE ∴

L'EDASE FAIT SA RENTRÉE AU DOLCE FRÉGATE

VENDREDI 3 SEPTEMBRE 2021

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :
61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département de naissance :

Avocat au Barreau de :

Date de prestation de serment :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone :

∴ CHAMP(S) DE COMPÉTENCE À RENSEIGNER ∴

Droit de la famille, des personnes
et de leur patrimoine

Droit du dommage corporel

Droit des assurances

Droit immobilier

Droit rural

Droit du travail

Droit de la sécurité sociale et
de la protection sociale

Droit pénal

Déontologie

Vie professionnelle

Droit commercial, des affaires et
de la concurrence

Droit des sociétés

Droit des associations et des fondations

Droit bancaire et boursier

Droit du crédit et de la consommation

Droit de la fiducie

Droit des garanties, des suretés
et des mesures d'exécution

Droit fiscal et douanier

Droit des transports

Droit public

Droit de l'international et de l'Union
européenne

Droit des étrangers et de la nationalité

Droit de la santé

Droit de l'environnement

Droit des nouvelles technologies,
l'informatique et de la communication

Droit de la propriété intellectuelle

Procédure civile

MARD / Médiation

Droit de l'arbitrage

Droit du sport

∴ TARIFS ∴

POUR UNE JOURNÉE · 8 HEURES

TARIF NORMAL · 150 €

TARIF JEUNE BARREAU (- 2 ANS D'EXERCICE) · 80 €

∴ MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION ∴

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr

:: SE TENIR INFORMÉ DES OFFRES DE FORMATION ::

Toutes les sessions de formation font l'objet d'une plaquette contenant l'ensemble des détails de la formation et le bulletin d'inscription. Elles sont diffusées en format électronique et disponibles en téléchargement dans le catalogue en ligne. Toutes les formations sont publiées sur le site internet de l'Ecole qui est régulièrement mis à jour.

Un relais de diffusion par chaque ordre est également assuré de manière mensuelle.

Newsletter mensuelle

Une newsletter mensuelle est envoyée par le service communication à l'ensemble de ses contacts. Organisée par pôle et matière, vous pouvez rapidement identifier les formations qui vous intéressent et vous inscrire en ligne.

E-mailings ciblés par pôle et/ou matière

En fonction de vos centres d'intérêts, des e-mailings thématiques portant sur des événements particuliers ou définis par pôle de formation sont également envoyés.

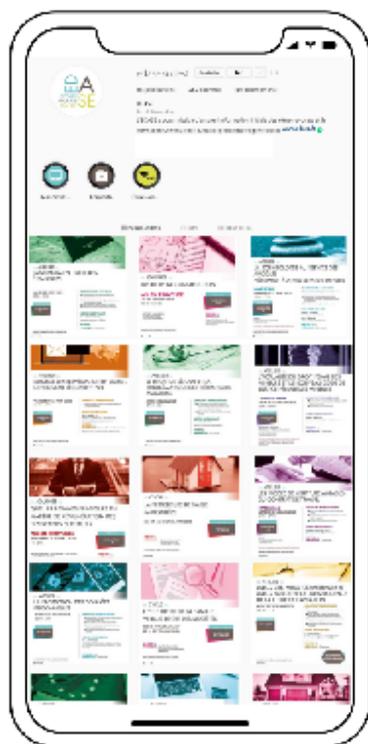
Si vous souhaitez rejoindre notre base de données pour recevoir régulièrement nos offres de formation continue, nous vous invitons à contacter la chargée de communication

(communication@edase.fr), avec les informations suivantes :

- Vos nom et prénom
- Votre Barreau
- Votre / vos centres d'intérêts (liste en page 6)
- Votre adresse email

N'hésitez pas à nous faire vos retours !

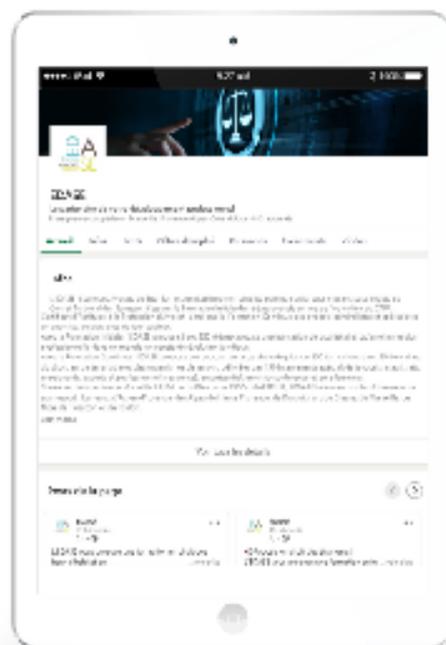
:: REJOIGNEZ NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ::



INSTAGRAM



FACEBOOK



LINKEDIN



61, boulevard de la Blancarde
13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42

www.edase.fr